

# Ultimatum

Le Journal de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

Volume 6, Numéro 4, mai 2007

## Spécial Secondaires



## Vers la grève générale illimitée

Par Arnaud Theurillat-Cloutier,  
étudiant au Cégep Bois-de-Boulogne

Le dégel des frais de scolarité universitaires a maintenant été annoncé. Cette annonce est des plus graves pour les étudiantes et étudiants déjà appauvris par des frais importants et endetté-e-s par un système de prêts et bourses déficient. En posant ce geste, la nouvelle ministre de l'Éducation, Michèle Courchesne, vient encore de renforcer la tendance qui est en train de faire de notre éducation un service réservé aux plus riches. Pour renverser la vapeur, il faudra donc redoubler d'ardeur face au gouvernement.

Le mouvement étudiant québécois, depuis ses débuts, a compris l'importance de la grève comme moyen d'action efficace. Si nos frais pour entrer à l'université et au cégep n'ont pas augmenté autant qu'ils l'auraient pu, c'est d'abord et avant tout parce que le mouvement étudiant a contré ces hausses grâce à des grèves générales. Devant les riches et les grands et grandes chef-fe-s d'entreprises qui n'ont qu'à lever le petit doigt pour faire changer l'avis du gouvernement, le mouvement étudiant ne dispose que de très peu de moyens pour faire pression sur l'État.

Cette pression doit d'ailleurs être effectuée graduellement. C'est bien ce qu'a fait l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ), maintenant forte de ses 40 000 membres. Depuis un an, la mobilisation s'est faite partout dans le Québec pour mettre de l'avant la gratuité scolaire, l'amélioration de la qualité de l'éducation et la création d'un système de garde adapté aux parents-étudiants. La campagne de pétition a été la première marche de notre escalade des moyens de pression. Plus de 10 000 personnes ont approuvé les revendications de l'ASSÉ en signant cette pétition. Ensuite est venu le temps de l'action. Une manif'ction (une manifestation jumelée à des actions symboliques) a été organisée le 6 décembre 2006 dans les rues de Montréal. Puis, des sorties dans les médias ont permis de publiciser deux recherches sur la gratuité scolaire. Alors que le gouvernement restait encore muet face à nos demandes, la journée de grève et de manifestation du 29 mars 2007 nous a permis de démontrer notre force. Près de 5 000 personnes ont ainsi bloqué le centre-ville de la métropole. À travers le Québec, c'est plus de 40 000 étudiantes et étudiants qui étaient en grève. Devant l'importance de cette mobilisation, le gouvernement n'a même pas daigné réagir. Pire que cela, il a préféré, quelques semaines plus tard, an-

noncer le dégel des frais de scolarité.

Nous sommes maintenant rendu-e-s au sommet de la pyramide. La seule manière de contrer cette attaque au système d'éducation est de paralyser les écoles secondaires, les cégeps et les universités de la province en faisant la grève générale. Faire la grève est une nécessité pour la survie d'une éducation accessible à tous et toutes sans discrimination.

### La grève, un moyen contraignant

Le principe de la grève repose sur le pouvoir de contrainte que nous avons. Plus nous serons d'étudiantes et étudiants à bloquer l'accès à nos universités, nos cégeps et nos écoles secondaires, plus la pression sera forte sur le gouvernement. Il sera obligé de réagir, sans quoi il pourrait perdre beaucoup d'argent en plus de mettre la santé de l'économie québécoise en péril. Effectivement, annuler une session (moitié d'année au cégep et à l'université) serait carrément suicidaire pour le gouvernement. Toutes les étudiantes et tous les étudiants en formation arriveraient en retard sur le marché du travail et cela aurait d'importantes répercussions sur l'économie. Ce facteur joue donc en notre faveur. D'ailleurs, dans l'histoire du mouvement étudiant, le gouvernement n'a jamais annulé une seule session.

Également, faire la grève libérera du temps pour pouvoir faire de multiples actions et manifestations. Il faudra profiter de la force de notre nombre pour faire plus que de simples lignes de piquetage devant les portes d'entrée de nos institutions. Bien sûr, de classiques manifestations seront nécessaires pour permettre à la population de se joindre à notre lutte. Mais il faudra aussi profiter de cette grève pour organiser des perturbations économiques et politiques.

Comme pour la guerre, l'argent est le nerf de la grève. Plus nous ferons perdre de l'argent à l'État et aux grandes entreprises, plus le gouvernement sera contraint de satisfaire à nos revendications. Ainsi, c'est grâce à une mobilisation massive du mouvement étudiant, des écoles secondaires jusqu'aux universités, que nous arriverons à faire plier le gouvernement. Sauvons donc l'éducation par la grève, car oser lutter, c'est oser vaincre!

# Vers la gratuité scolaire

Par Chloé Domingue-Bouchard, étudiante au Cégep de Sherbrooke

L'éducation est un droit et non un privilège et est, de surcroît, obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans au Québec. Étant obligatoire, elle est qualifiée de gratuite au primaire ainsi qu'au secondaire. Or, comment peut-on qualifier de gratuite une institution qui engendre des coûts considérables pour les familles québécoises en termes de matériel et de frais divers? Les études secondaires sont donc théoriquement gratuites mais, dans les faits, plusieurs jeunes doivent parfois travailler pour en assumer les coûts et la rentrée scolaire demeure un dur coup financier pour les familles. En ce sens, que dire des études post-secondaires, qui elles ne jouissent pas d'un statut de gratuité! Peut-on toujours qualifier de droit un service soumis au principe d'utilisateur-payeur?

C'est pourtant le cas des institutions post-secondaires. Pour fréquenter l'université, une multitude de frais (frais et droits de scolarité, frais exigés par l'institution elle-même<sup>1</sup> et parfois d'autres) sont imposés. Présentement, c'est à un dégel des droits de scolarité<sup>2</sup> que sont confronté-e-s les étudiantes et les étudiants des universités. Or, la question du financement en éducation est sujet de maints débats entre les étudiantes et étudiants et le gouvernement. Le pourquoi reste unanime : certes, il y a un sous-financement flagrant en éducation au Québec, un réinvestissement massif s'impose! Le comment crée toutefois des dissensions marquantes entre les élu-e-s et la population étudiante. Voici la solution miracle que nous propose le gouvernement Charest : dès septembre prochain, notre gouvernement néolibéral, élu par deux fois, procédera à un dégel des droits de scolarité de l'ordre de 50 \$ par session. La population universitaire ne paiera plus en moyenne 1 668 \$, mais bien 2 168 \$ par an d'ici l'année scolaire 2011-2012 soit une hausse de 30 % en cinq ans. Comment peut-on exiger un dégel de la sorte sans expertise, en sachant que cet argent sera offert à des gestionnaires incompétents qui enfoncez nos institutions dans un gouffre financier (notons le cas flagrant de l'UQAM)? Ce dégel incarne plutôt le désengagement financier de l'État en éducation. En effet, pour évoquer une image claire, chaque dollar investi par l'État sortira par deux fois de la poche des étudiantes et des étudiants. En somme, il s'agit d'un soin palliatif pour notre système d'éducation, mais qui portera sans doute le coup de grâce à l'accessibilité aux études post-secondaires. Il est évident que les étudiantes et les étudiants, qui font en moyenne 9 000 \$ par année, ne peuvent payer de leur poche pour suppléer au manque criant de ressources.

La solution est donc vaine, mais le problème persiste! Voici donc la solution que propose l'ASSÉ au sous-financement en éducation : la gratuité scolaire! Paradoxe, direz-vous? Erreur! En effet, l'accès gratuit à l'enseignement post-secondaire est déjà pratique courante dans bon nombre de pays dits « développés » tels la Suède, l'Irlande et l'Allemagne. Ainsi, contrairement à la croyance populaire, les étudiants et les étudiantes du Québec, si chanceux et chanceuses avec leurs frais de scolarité gelés depuis 1994, ne se plaignent pas le ventre plein, car de meilleures alternatives existent! Toutefois, comment, en payant moins, pourrions-nous obtenir plus? Comment un système d'éducation déjà qualifié de déficiente pourrait-il renaître de ses cendres en abolissant les droits et frais de scolarité? Plus l'éducation devient accessible et de qualité (car gratuité peut signifier également qualité!), plus il s'agit d'une valeur première pour la population. Certes, seule une population éduquée peut, dans un contexte de mondialisation, assurer un développement économique efficace. Néanmoins, un accès égalitaire à l'éducation comme valeur première signifie beaucoup



# Réforme au Secondaire

Par Marie-Eve Ruel, étudiante au Cégep de Lanaudière à Joliette

## Le renouveau pédago-quoi?

Le Ministère de l'Éducation n'a que ces mots-là à la bouche depuis quelques années : réforme, renouveau, révision. Alors que plusieurs associations enseignantes du Québec appellent à une révision de ce renouveau

pédagogique imposé en 2001, cette réforme continue ses ravages dans une instauration progressive qui a atteint, cette année, le troisième niveau du secondaire. Mais à quoi toutes ces modifications à l'essence même des programmes d'éducation aux niveaux primaire et secondaire riment-elles? Pour bien comprendre ses conséquences sur la qualité de l'éducation, il est pertinent de discerner ses principales caractéristiques et dissemblances avec l'ancien modèle.

Le renouveau pédagogique a d'abord été mis sur pied dans le but d'assurer une meilleure réussite pour tous et toutes dans ses lignes d'action. « Il souligne la nécessité d'un nouveau programme de formation centré sur les matières essentielles et mieux adapté aux changements sociaux, économiques et culturels. Ce programme doit permettre de mieux préparer les élèves, citoyens de demain, à répondre aux exigences du XXI<sup>e</sup> siècle. »<sup>1</sup>

plus qu'une société peuplée instruit, doté faire des choix politiques!

Les frais de scolarité, efficaces de prêts et que, être considérés à l'éducation, les système. Or, si les financer le système, leurs impôts, outil par richesse! Maintenir qu'ancre le caractère cation.

Maintenant que la per-tuité scolaire n'est plus à se concrétise-t-elle? En simplement de judicieux ques. En fait, selon une étu-la gratuité scolaire à tous les évaluée à 550 millions de dol-un climat de crise des finances publiques, où aller chercher une telle somme? Primo : cette crise est fort relative, car elle résulte plutôt des choix politiques de notre gouvernement néolibéral, qui ne cesse d'avantager et de créditer de grandes entreprises privées déjà prospères en les désresponsabilisant face au système public. Secundo : en lut-tant contre l'évasion fiscale et le crédit d'impôt aux entreprises, une telle somme est dérisoire au sein d'un budget gouvernemental de plusieurs milliards de dollars! Somme dérisoire, mais certainement pas insignifiante pour les étudiantes et les étudiants actuel-le-s et futur-e-s!

Enfinement, pourquoi le débat gel/dégel des frais de scolarité suscite-t-il un tel intérêt et fait-il couler tant d'encre... alors qu'il suffirait de les abolir pour enfin clore le dossier!

- 
- 1 Communément appelés « frais afférents ».
- 2 Ce dégel pour l'instant n'affecte que les universités, car il n'y a pas de droits de scolarité au cégep. Celui-ci, exception faite des frais afférents, étant encore considéré comme gratuit. Une centaine de dollars par session est synonyme de gratuité pour nos élu-e-s... Sans compter le matériel scolaire!
- 3 Institut de recherche et d'informations socio-économiques.

compétitive économiquement. En effet, un d'esprit critique, est beaucoup plus apte à tiques éclairés et à défendre activement ses idées!

rité, s'ils sont supportés par un système bourses, pourraient, dans cette optique comme les outils d'un accès égalitaire à l'éducation, les plus nanti-e-s finançant ainsi le plus prospères se doivent de ils n'ont qu'à le faire en payant excellence de répartition de la les frais de scolarité ne fait marchand de notre édu-cation.

tinence de la gra-tuité scolaire n'est plus à prouver, comment faisant tout choix poli-tiques de l'IRIS<sup>3</sup>, niveaux est lars. Dans



# La démocratie directe au Secondaire

Par Annie Lamalice étudiante au Cégep St-Laurent et Jean-Michel Thériault étudiant au Cégep Bois-de-Boulogne

L'absence flagrante de démocratie dans les écoles secondaires se fait de plus en plus remarquer et questionner dans les milieux étudiants. En arrivant au cégep, les élèves ne connaissent pas et comprennent difficilement le fonctionnement des associations étudiantes. C'est plutôt normal étant donné qu'à peu près personne n'a la chance de se familiariser au préalable avec des concepts tels que l'assemblée générale et le code de procédure qui l'encadre. Le manque de réelles structures démocratiques au secondaire nuit à l'établissement d'une culture militante dans le milieu post-secondaire. Tout au long de leur scolarité, les étudiantes et les étudiants seront pourtant appelé-e-s à faire valoir leurs opinions. En effet, les associations étudiantes collégiales et universitaires fonctionnent selon le principe de la démocratie directe. Ce type de démocratie est bien simple : toutes les décisions qui concernent les étudiantes et les étudiants sont prises par ceux et celles-ci. Ainsi, lorsqu'une personne s'inscrit au cégep ou à l'université, elle devient automatiquement membre de son association et acquiert ainsi un droit de parole, de proposition et de vote lors des assemblées générales où elle se doit d'être présente afin de participer à la prise de positions et de décisions qui influenceront sur son milieu de vie.

Pourquoi la population étudiante du secondaire n'aurait-elle pas le droit à une réelle démocratie étudiante ?

# Réforme au Secondaire (suite)

De ces objectifs précis, découle la création de domaines généraux de formation et de compétences transversales. Ces compétences sont à acquérir parallèlement aux objectifs généraux des cours. « Elles sont regroupées sous quatre ordres : quatre compétences sont d'ordre intellectuel (« Exploiter l'information », « Résoudre des problèmes », « Exercer son jugement critique » et « Mettre en œuvre sa pensée créatrice »), deux sont d'ordre méthodologique (« Se donner des méthodes de travail efficaces » et « Exploiter les technologies de l'information et de la communication »), deux sont d'ordre personnel et social (« Structurer son identité » (enseignement primaire) ou « Actualiser son potentiel » (enseignement secondaire) et « Coopérer ») et une est de l'ordre de la communication (« Communiquer de façon appropriée »).<sup>2</sup> L'élève doit donc intégrer l'ensemble des concepts de ces compétences transversales dans chacune des matières à l'étude.

Pendant, la plus flagrante divergence avec l'ancien système se retrouve incontestablement dans la manière d'évaluer les compétences. Au niveau des études secondaires, l'évaluation se fait sur deux plans, soit par année et par cycle. L'élève doit donc répondre à certaines exigences à la fin d'une année scolaire, mais doit aussi atteindre les objectifs à la fin d'un cycle, qui correspond à la première et deuxième année du secondaire pour le premier cycle et aux trois niveaux suivants pour le deuxième cycle. Cependant, le fait de doubler l'évaluation ne constitue pas la seule modification à la méthode d'évaluation. En effet, depuis l'implantation de la réforme au secondaire, l'élève fait partie de ce processus d'évaluation par lequel il ou elle apprend « à reconnaître les savoirs qu'il acquiert

Présentement, et d'une manière assez générale, le mode de représentation dans les écoles secondaires consiste uniquement en un conseil d'élèves qui fonctionne selon le principe de démocratie représentative. C'est-à-dire que quelques élèves sont élu-e-s au début de l'année scolaire et ils et elles prennent, tout au long de l'année, les décisions relatives à la vie étudiante, sans consulter le reste de la population étudiante. Ce type de démocratie a l'avantage, discutable, de permettre à tous et toutes de vaquer à leurs occupations tandis que d'autres prennent des décisions à leur place. Par contre, il peut arriver que le conseil d'élèves prenne des mesures qui aillent à l'encontre des désirs de la majorité de la population étudiante. Dans un tel cas, la masse doit se plier aux décisions qui ont été prises, somme toute, de façon légitime. Toutefois, n'est-il pas plus souhaitable que les élèves soient consulté-e-s lorsque vient le moment de décider, puisqu'en bout de ligne, ce sont eux et elles qui subiront les conséquences de ces décisions?

Depuis peu, un nouveau modèle de représentation, calqué sur les parlements québécois et canadien, se répand dans les écoles : le parlement au secondaire. Celui-ci vise la participation d'une quantité plus grande d'élèves, ce qui est en soi une bonne chose. Malheureusement, ce projet est tellement encadré par les enseignants et enseignantes et la direction que les élèves n'ont qu'une illusion de pouvoir. Ils et elles ne peuvent, en aucun cas, établir de rapport de force afin de négocier avec la direction. En définitive, cette nouveauté, financée et publicisée par la fondation Jean-Charles-Bonenfant de l'Assemblée nationale du Québec, n'est utile qu'à promouvoir le système gouvernemental québécois et ne dessert pas réellement l'intérêt des élèves.

Finalement, il est important de rappeler qu'il existe des modes de représentation plus démocratiques que ce que nous retrouvons en ce moment dans les écoles et, surtout, qu'ils sont applicables. La population étudiante n'a-t-elle pas le droit de prendre elle-même les décisions qui influent sur son milieu? N'a-t-elle pas le droit de le faire à travers des structures où tous et toutes sont à égalité et ont un réel pouvoir? En tant que citoyens et citoyennes, il est important d'opter pour un modèle plus démocratique de représentation au secondaire. Cela ne peut que nous mener vers une société plus démocratique et mieux informée des enjeux.

et la manière dont il les utilise ». <sup>3</sup> L'évaluation prend aussi en compte une tonne de balises complexes basées sur les situations d'apprentissage, les compétences transversales et une pondération qui donne du fil à retordre aux enseignants et enseignantes qui doivent déjà revoir l'entièreté leurs méthodes d'enseignement. Cette nouvelle façon de faire diverge aussi de l'ancienne formule par l'attribution d'une note chiffrée de 1 à 5, appuyée sur l'atteinte des objectifs du cours et des compétences transversales ainsi que sur les efforts et améliorations de l'élève. Le concept de note de passage ou de seuil de réussite n'existe plus, la réforme ayant supprimé le redoublement. Les élèves n'accordent plus autant d'importance à la moyenne du groupe, leur réussite étant plus personnelle et relative à leurs efforts. Le résultat est donc subjectif et n'est justifié par aucune grille de correction précise.

La réforme n'est pas nécessairement une mauvaise idée; ces intentions étant de réduire les cas de redoublement et de décrochage. Cependant, certains aspects de cette réforme, en plus de créer un vrai casse-tête pour les parents qui ne reçoivent plus de suivi concis sur l'évolution de leurs enfants dans leurs apprentissages, en décourageront plus d'une et d'un. Le plus urgent, c'est de « réformer la réforme », comme le souligne la Fédération des syndicats de l'enseignement et l'Association provinciale des enseignants et enseignants du Québec dans une publicité parue dans tous les quotidiens québécois le 2 mai dernier. Il est grand temps que l'on revoit certains traits de ce renouveau pédagogique qui tend vers l'arrimage au marché dans ses lignes directrices.

## Le cas de la Suisse

Il faut savoir que la réforme du curriculum en éducation au Québec est calquée sur celle de la Suisse. Alors qu'une table de pilotage suit de près l'instauration de la réforme au Québec et élabore des recommandations concernant de faibles modifications au renouveau pédagogique, la Suisse, de son côté, a stoppé la réforme pour la réformer, suite à un référendum. L'association refaire l'école (ARLE), responsable du référendum, réclame maintenant « des notes certificatives avec des moyennes et des programmes annuels ». <sup>4</sup> Si notre gouvernement calque la réforme de la Suisse, l'ARLE a aussi servi de modèle aux Québécois et Québécoises dans la formation d'un groupe d'opposition à la réforme. En effet, la Coalition Stoppons la réforme<sup>5</sup> est active depuis le 16 novembre 2006 dans une lutte pour une éducation de qualité libre de réformes inadaptées.

--

1 Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Soutenir l'appropriation des compétences transversales et des domaines généraux de formation*, 2007, p.3.

2 *Ibid.*, p.5.

3 *Ibid.*, 2006, p.7.

4 Marie Allard, Les Suisses rejettent la réforme qui sert de modèle au Québec, La Presse, [En ligne], 26 septembre 2006.

5 Pour plus d'informations, consultez leur site Internet : <http://www.stopponslareforme.qc.ca/>

L'Ultimatum est le journal de l'ASSÉ, il est produit par le Comité journal et ses collaborateurs et collaboratrices

Ont contribué à ce numéro : Louis-David Lalancette Renaud, Andréanne Sabourin, Philippe Fortier-Charette, Valérie Soly, Marie-Eve Ruel, Chloé Domingue-Bouchard, Alex Bourdon-Charest, Annie Lamalice, Jean-Michel Thériault, Arnaud Theuriillat-Cloutier, Alex Desrochers

Page couverture : Louis-David Lalancette Renaud

Correction : Andréanne Sabourin, Philippe Fortier-Charette, Valérie Soly

Mise en page : Louis-David Lalancette Renaud

Impression : Payette et Simms.

Distribution : On fait notre possible!

Tirage : 5000 exemplaires

Dépot légal à la Bibliothèque Nationale du Québec : ISSN : 61999, No. 619994

# Le 29 mars au Secondaire

Geoffroy Delorey,  
étudiant au Secondaire

Le 29 mars dernier, une délégation de 300 jeunes provenant de sept écoles secondaires différentes a débrayé par soutien à la manifestation organisée par l'ASSÉ. Le mouvement au secondaire est un mouvement important qui mérite d'être étudié.

Le but de cette démonstration était premièrement, de rappeler que les jeunes du secondaire sont une force vive qui ne demande qu'à être utilisée. Elle permettait aussi aux forces de s'unir en vue d'une potentielle grève générale illimitée l'an prochain et d'initier les nouveaux étudiants et nouvelles étudiantes à la grève.

Organiser un mouvement de grève au secondaire a des difficultés qui sont propres à son milieu. La plus grande différence étant que les élèves sont légalement tenu-e-s d'être en classe, alors d'inciter à la grève est un acte criminel. En plus, il n'existe pas de structures réelles permettant l'organisation d'une grève prolongée des différentes écoles secondaires. Pas de protection des grévistes, pas de budget, pas de tracts, pas de mégaphones et communication boiteuse entre autres. D'ailleurs, merci au cégep

du Vieux-Montréal qui nous a fourni des tracts et de judicieux conseils.

Le cheminement qu'a eu le projet de grève cette journée était celui qui est le préféré de la majorité des écoles lors des différentes grèves passées. Soit : Une école dit : « moi je rentre en grève! » et les autres l'imitent, chacun des mouvements étant indépendants. Ainsi, aucune union claire ne se tisse. Elle permet l'inclusion de chaque école. Cependant, il devient plus difficile de coordonner les différents secteurs d'organisation de la manifestation.

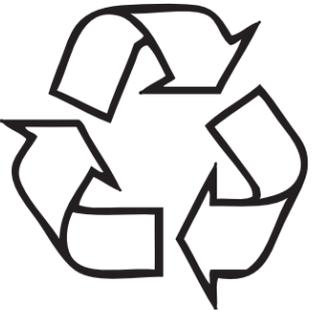
Malgré que le mouvement étudiant au secondaire se veuille sans bataille de bannières, il est évident qu'il est plus que nécessaire pour les différentes écoles d'avoir une table de concertation qui soit démocratique, efficace et radicale. Ainsi l'AESCSDM ne peut être l'association qui répond des négociations en cas de grève, non seulement parce qu'elle ne s'applique qu'aux étudiants et étudiantes de Montréal, mais de plus, elle se verrait obligée de condamner tout moyen de pression radical en raison du statut des délégué-e-s et de l'obligation des élèves d'être en classe.

Voici ce qui résume l'état actuel du mouvement au secondaire. Espérons qu'il sache faire face aux défis qui l'attendent.

## Visitez notre site Internet!

- Section d'actualités
- Calendrier d'événements
- Banque de documents complète
- Numéros précédents du journal
- Fonction de recherche
- Forums de discussion

[asse-solidarite.qc.ca](http://asse-solidarite.qc.ca)



Attention : ce journal est  
**RÉUTILISABLE et RECYCLABLE!**

SVP faites votre part pour l'environnement et réutilisez ce journal en le donnant à une autre personne ou en le déposant dans un présentoir! Sinon, déposez-le dans un bac à recyclage!

## Ecoles secondaires en action

Par Alex Bourdon-Charest,  
étudiant en sociologie à l'UQAM

La précarité et le sous-financement du système d'éducation sont des problèmes criants. On entend couramment parler de la situation désastreuse des cégeps et des universités québécoises. Cependant, on oublie souvent de parler de la situation de nos écoles secondaires qui est tout aussi inacceptable.

En effet, les conséquences du sous-financement se font sentir au secondaire. Premièrement, dans bien des écoles, une grande partie du matériel scolaire utilisée est désuète. On peut prendre l'exemple des manuels d'histoire et de géographie qui contiennent des informations erronées, car ces manuels datent de trop longtemps. On peut aussi regarder l'état du matériel des cours à teneur artistique. Les instruments de musiques en mauvaise condition ou le manque de matériel pour les arts plastiques sont d'autres effets du manque d'investissement dans les écoles secondaires. Il existe encore bien d'autres problèmes dans les écoles secondaires comme le manque d'enseignants et d'enseignantes et les classes trop peuplées et toutes les situations propres à chacune de nos écoles.

La prochaine année scolaire risque d'être très mouvementée. En effet, face à l'annonce du dégel des frais de

rité l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) a décidé de mener une campagne de grève générale illimitée dès l'automne prochain. Par le passé, les écoles secondaires se sont déjà impliquées dans des grèves étudiantes. Cependant, la grève qui s'annonce pourrait être le moment pour les étudiants et étudiantes du secondaire de prendre une place plus importante que jamais dans la société québécoise. Ce sera évidemment le moment d'apporter la lutte pour l'accessibilité aux études post-secondaires, mais encore plus important, ce sera le moment de mettre de l'avant les revendications des étudiants et étudiantes du secondaire et de faire comprendre au gouvernement que le temps où il pouvait faire ce qu'il veut des écoles secondaires est terminé.

Enfin, il est primordial de se préparer dès maintenant pour faire entendre la voix des étudiants et des étudiantes du secondaire. L'automne sera chaud, il n'en tient qu'à la population des écoles secondaires de faire avancer sa cause et celle de centaines de milliers d'autres étudiants et étudiantes à travers le Québec.

Toute reproduction  
et/ou diffusion des  
informations contenues  
dans le présent journal  
est fortement recommandée  
et chaudement applaudie, à  
condition d'en mentionner  
la source!

